

Accueil > Entretiens > **Handicap : les entreprises en avance sur l'enseignement**

Entretien | Insertion pro

## Handicap : les entreprises en avance sur l'enseignement

Cécile Peltier | Publié le 15.11.2013 à 10H59, mis à jour le 15.11.2013 à 11H04



Christian Grapin directeur de l'association Tremplin

**Du 18 au 23 novembre 2013 se déroule la 17<sup>e</sup> édition de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. L'occasion de revenir sur une initiative menée par l'association Tremplin : créée par en 1992 par des entreprises dans le but d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, celle-ci a organisé il y a un mois ses "rencontres recrutement". Les explications de celui qui dirige l'association depuis dix ans, Christian Grapin.**

### Tremplin a organisé le 18 octobre 2013 la cinquième édition de ses "rencontres recrutement". Comment cette journée s'inscrit-elle dans le cadre plus général de votre action ?

L'association est née il y a 21 ans à l'initiative de quatre grands groupes industriels (Total, Rhône-Poulenc, IBM, Elf) situés à La Défense, dans un esprit pragmatique : **favoriser la poursuite d'études chez les jeunes en situation de handicap**. Alors que la loi impose depuis 1987 un pourcentage de salariés handicapés (6%) aux entreprises de 20 salariés et plus, les entreprises ne parvenaient pas à recruter de personnes suffisamment qualifiées. Aujourd'hui, 80% encore d'entre elles ont un niveau inférieur au bac.

Tremplin propose donc à ces jeunes, dès le lycée, de découvrir le monde du travail à travers des rencontres avec des pros, des stages, des contrats d'alternance, des jobs d'été, d'étudiant, des CDD choisis, etc. Nous les accompagnons aussi dans leur réflexion.

**L'idée est de mettre le jeune en situation de juger si un travail lui plaît, est conciliable avec son handicap.** Pour aller plus loin, il y a cinq ans, nous avons lancé notre premier Forum recrutement puis un Forum alternance, suivis en 2012, d'une déclinaison pour les stages et les jobs d'été.

### Quelle différence entre "Tremplin recrutement" et un salon traditionnel ?

Contrairement à un forum classique, c'est un événement fermé. **Tous les jeunes qui participent – a minima dotés d'un bac – sont systématiquement reçus en amont pour clarifier leur projet professionnel.** Si celui-ci est pertinent, nous invitons le jeune au forum, sinon, nous continuons de l'accompagner. Nous envoyons ensuite à nos entreprises partenaires un mini CV de tous les volontaires en leur demandant d'en choisir une quinzaine et nous nous engageons à leur en faire rencontrer au moins six.

Pour cette cinquième édition, **nous comptons une quarantaine de jeunes et autant d'entreprises**, dont beaucoup sont issues

### LIRE AUSSI

**Christian Grapin (Tremplin) : « 80% des personnes handicapées ont un niveau de qualification inférieur au bac »**  
23.10.2012

**Handicap : des initiatives qui font bouger les lignes**  
27.05.2013

**Missions handicap dans les universités : "Nous restons dépendants des bonnes volontés"**  
28.01.2013

du tertiaire (banque, finance, ingénierie, informatique...) mais aussi de l'industrie, des télécommunications, de la culture, ou encore de la vente. La journée s'organise en deux temps : le matin, des rencontres de 12 minutes sont programmées entre les jeunes et l'entreprise – représentant mission handicap ou recruteur – en mode **speed-dating**. L'après-midi, des **échanges libres** visent à favoriser le plus possible de rencontres et d'interactivité. Ainsi, **chaque candidat peut rencontrer 12 entreprises et inversement**.



### Depuis la naissance de Tremplin, le regard des entreprises sur les personnes handicapées a-t-il changé selon vous ?

Il a évolué plus vite que celui du monde de l'enseignement ; les entreprises sont mobilisées depuis 1987, l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur surtout depuis 2005. S'ils avaient progressé au même rythme, beaucoup plus de jeunes en situation de handicap sortiraient chaque année de l'enseignement supérieur. Même si l'on sait que tous les enfants handicapés scolarisés dans le primaire n'iront pas dans le supérieur, [il y a une belle marge de progression](#). Des écoles refusent encore de les accueillir et trop de jeunes sont encore orientés d'office en Segpa et en CAP.

L'inclusion dans le système scolaire évolue mais des résistances persistent au sein du corps enseignant. Lorsque, dans une école de commerce, un professeur dit que les non-voyants sont incapables de faire du marketing ou que, dans une université, un maître de conférence refuse qu'un étudiant utilise sa plage braille car cela fait trop de bruit, c'est un peu inquiétant...

### *L'inclusion dans le système scolaire évolue mais des résistances persistent au sein du corps enseignant*

#### Comment change-t-on les mentalités ?

Il n'y a pas de partenariat avec les ministères de tutelle, **nous travaillons directement avec les établissements, ce qui permet de faire passer davantage d'informations**. Dans notre travail avec les écoles et les universités, nous veillons toutefois à respecter le rôle de chacun et ne pas, par exemple, nous immiscer dans la pédagogie. Ce qui ne nous empêche pas de chercher à mobiliser l'ensemble de la communauté.

Avec la deuxième édition de "Tous HanScène", lancée en octobre, les étudiants ont jusqu'à mi-février 2014 pour illustrer l'engagement handicap de leur établissement sous forme d'une vidéo. Seule contrainte : chaque équipe doit compter au moins un(e) étudiant(e) en situation de handicap.

#### Les élèves handicapés en chiffres

136.000 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans le 1er degré, 89.000 dans le 2nd degré, et l'on compte **14.000 étudiants dans le supérieur**.

Sur l'ensemble des jeunes que suit Tremplin, 15% préparent un bac général, technique ou professionnel, 25%, un bac+2, 30% un bac+3, et 30% un bac+4-5 ou davantage. Cette année, l'association accompagne aussi deux doctorants.

#### Tremplin s'intéresse aussi aux PME

Parmi les 220 partenaires de Tremplin, beaucoup de grands groupes mais aussi de plus en plus de PME. "C'est la volonté de Tremplin de s'adresser à elles, explique Christian Grapin. Les associations du secteur ont tendance à se tourner vers les grosses entreprises, plus aptes à les financer. **Les petites entreprises, qui ont un budget moindre, sont pourtant plus dynamiques en termes d'embauche**. Souvent, elles n'ont pas de responsable mission handicap et ont besoin, plus que d'autres, d'être guidées."

## **Interface, la lettre des relations écoles-universités-entreprises**

Comment optimiser sa récolte de la taxe d'apprentissage ? Comment améliorer l'insertion professionnelle de ses jeunes diplômés ? De quelle manière établir des partenariats avec des PME ? La réponse est dans Interface, la **nouvelle lettre bimensuelle** qui facilite les relations entre l'enseignement supérieur et le monde économique.

Lancée par l'Etudiant-EducPros et l'Entreprise, Interface s'adresse aux professionnels des relations écoles-universités-entreprises (directeurs d'établissements, responsables des relations entreprises, BAIP, mais aussi campus managers, recruteurs, RH...).

Dans chaque numéro, huit pages de conseils, d'analyses et de bonnes pratiques mais aussi toute l'actualité du secteur, les manifestations et les nominations qui comptent.

**Interface est disponible sur abonnement**

[Cécile Peltier](#) | Publié le 15.11.2013 à 10H59, mis à jour le 15.11.2013 à 11H04